



Union Méditerranéenne de Cinéma et de Vidéo
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du mardi 12 mars 2019

Table des matières

1.FEUILLE DE PRESENCE.....	2
2.VALIDATION CR DE L'AG 2018.....	3
3. COMPTE RENDU D'ACTIVITES.....	3
L'AG 2017.....	3
Les 41 èmes rencontres régionales	3
Stages Formations.....	3
Réunion du Bureau du 19 mars 2018.....	3
Comité pilotage UMCV + Mairie de Ventabren	3
Conseil d'administration UMCV 16 octobre à Grans.....	4
CA de la FFCV	4
Commission éducation populaire.....	4
GIP Politique de la Ville.....	4
Demande de subventions.....	4
Atout Sud.....	4
Site UMCV.....	4
Jumelage avec la Macédoine	4
Cotisations 2018.....	5
Les clubs.....	5
Vote du compte-rendu d'activités.....	5
4. Rapport financier.....	5
Chiffres clés.....	5
Compte de résultat.....	6
Suivi analytique.....	6
Rapport du vérificateur aux comptes.....	7
Vote du bilan financier.....	7
5. Questions et tour de table des ateliers.....	7
Daniel Caracci (A2PV Les Pennes).....	7
Georges Culpin (V2C Nîmes)	7
Odile Dalmont (Ciné Travelling Marseille).....	8
Jeanne Glass et Guy Capuano (ACC Salon).....	8
Michael Snurawa (Pays d'Apt en vidéo. Rustrel).....	8
Jean-Baptiste Miquel (CAB Boulouris).....	8
Jean-Pierre Droillard (CCC Cannes).....	8
Claude Kies (C.A.V. Fos).....	8
Gilles Monod (Camap Montpellier).....	8

1. FEUILLE DE PRESENCE

Le nombre de clubs présents ou représentés est de **15** sur 19. Le nombre de voix présentes ou représentées est de 35 sur 39.

Voir ci-dessous le détail.

Le quorum étant dépassé ($\frac{1}{4}$ des voix), l'assemblée générale ordinaire peut se tenir.

Rappel suite aux changements de nos statuts lors de la dernière AG.

Au CA, chacun a une voix les décisions sont prises à la majorité.

A l'AG, maintenant un quota de voix par tranches est appliqué (voir détail sur la feuille de présence),

Assemblée Général UMCV 2018 Ventabren										CA	AG	CA	AG	
Membres de droit	Club	Président	Présent	Pouvoir	Adh	Voix	Voix	Voix	Voix	Signatures				
	A2PV	Vito Caracci	1		18	1	4	1	4					
	ACASP	Paul Guivier			5	1	1	0	0					
	ACC Salon	Capuano Guy	1		8	1	2	1	2					
	CAB Boulouris	JB Miquel	1		8	1	2	1	2					
	Camap	Gilles Monod	1		14	1	3	1	3					
	CAV Fos	Kies Claude	1		2	1	1	1	1					
	CCC Cannes	JP Droillard	1		38	1	6	1	6					
	CDR Marseille	Mounir Gharès		1	2	1	1	1	1	Alain BOYER				
	CLM Ventabren	Alexandra Gazzano			2	1	1	0	0					
	CTM Marseille	Odile DALMONT	1		10	1	2	1	2					
	CVE Nimes	Jean Luce	1		8	1	2	1	2	Present				
	Les Amis FCDLV	Alain Boyer	1		14	1	3	1	3					
	MTP St Antoine	Amandine Chevalier			2	1	1	0	0					
	PAV	Michael Snurawa	1		10	1	2	1	2					
	PCC Mougins	Gérard Mogini		1	5	1	1	1	1	JP Droillard				
	TDVP Marseille	Alain Boyer	1		2	1	1	1	1					
	UAICF Sète	Albert Peiffer		1	12	1	3	1	3	Alain BOYER				
	V2C	Georges Culpin	1		6	1	2	1	2					
ZAP'Ados	Tom Déplat			2	1	1	0	0						
			Quorum = 1/4 des voix inscrites	12	3	168	19	39	15	35				
Membres élus	Président UMCV	Alain Boyer						0	0					
	Vice président	JP Droillard						0	0					
	Secrétaire	Guy Capuano						0	0					
	Trésorier	Claude Kies						0	0					
	CA	Jeanne Glass	1		1	1		1	0					
	CA	Daniel Caracci						0	0					
	Invité	Guy Lombardi	1					0	0					
	Invité	JJ Bouvo	1					0	0					
				3	0	1	1	0	1	0				
Total			15	3	169	20	39	16	35					

2. VALIDATION CR DE L'AG 2018

Le Compte-rendu de l'Assemblée Générale de 2018 a été validé à l'unanimité des présents ou représentés.

3. COMPTE RENDU D'ACTIVITES

Alain présente le compte rendu d'activités 2018.

L'AG 2017

Le nombre de présents ou représentés est de 119 sur 148.

Le quorum de 1/4 soit 37 participants étant dépassé, l'assemblée générale ordinaire a pu se tenir.

Les 41 èmes rencontres régionales

Elles ont eu lieu à Ventabren les 6 et 7 avril 2018

Le jury était composé de :

Jean Claude Michineau, Président du jury, Président de la 4ème région FFCV,

Serge Michel Vice président du CICT

Francine Chiche Présidente de l'URP PACA

Michel Gravier réalisateur Té Vé OC

Jean Clerget technicien transfert.

35 films en compétition pour 4h49' de projection dont 9 fictions, 16 réalités, 5 films expérimentaux, 4 Films minutes, 1 animation,

14 Clubs ont présenté au moins un film.

13 films ont été primés et 6 ont été sélectionnés pour le national.

Le public a décerné ses prix, les dauphins d'or, argent et bronze.

Le prix annuel du dynamisme associatif a été décerné au CCC Cannes

Environ 200 personnes ont assistées aux projections.

50 personnes ont participé au repas de gala et à la remise des prix.

Stages Formations

Étalonnage décembre 2017 avec Bruno Mistretta à Grans

Délégation a été donné au camap pour l'organiser un stage de formation « Écriture de scénario » en collaboration avec l'UAICF de Sète.

Si vous êtes intéressé par une formations, merci de vous faire connaître avec le formulaire "Contact".

Dès qu'une dizaine de personnes auront exprimé un besoin, l'UMCV organisera une session sur le thème souhaité.

Réunion du Bureau du 19 mars 2018.

Étaient présents :

Alain Boyer, Jeanne Glass, Daniel Caracci, Guy Capuano, Jean-Pierre Droillard et Claude Kies

Rappel des décisions prises

Il est décidé de ne pas accepter le film de 52 mn de Pays d'Apt en Vidéo, conformément à notre règlement.

On accepte les films multi-auteurs en l'état, car après contrôle on s'aperçoit qu'il y a d'autres cas.

Il est trop tard pour enclencher une remise en cause.

Un relevé complet de toutes les petites dérives sur la durée, la carte des réalisateurs, le format et tous les autres points va être faite. Elles seront communiquées à tous les clubs en leur précisant que l'application du règlement sera plus stricte en 2019.

Comité pilotage UMCV + Mairie de Ventabren

Alain Boyer a rencontré la mairie le mardi 13/2/2018 pour l'organisation du Festival « Courts dans le vent ».

Il représentait l'UMCV d'une part, et l'association « Les amis du festival courts dans Compte-rendu de réunion entre la Mairie de Ventabren et l'UMCV, ainsi que l'Association des Amis du Festival « Courts dans le vent » d'autre part.

Il a signé la convention avec la mairie qui s'engage à maintenir en 2018 les mêmes prestations qu'en 2017, y compris le défraiement du jeune réalisateur. Voir ci-dessous les détails à chaque rubrique.

Conseil d'administration UMCV 16 octobre à Grans

Étaient présents :

Alain **Boyer** (Ventabren), Michael **Snurawa** (Rustrel), Odile **Dalmont** et Guy **Lombardi** (Marseille), Daniel **Caracci** (Les Pennes), Georges **Culpin** (Nîmes), Guy **Capuano** (Salon), Jeanne **Glass**, Jean **Luce** (Nîmes), Jean-Pierre **Droillard** (Cannes), Gilles **Monod** (Camap), Claude **Kies** (Fos)

Rappel des décisions prises

On supprime l'AG à l'occasion des rencontres 2018. Elle sera programmée en fin d'année (Octobre 2018 ?) en même temps que la réunion du CA élargi. La date exacte reste à définir.

Des questions sur le fonctionnement de l'UMCV et de la FFCV pourront être posées à l'occasion du régional. Les questions sont à transmettre au président Alain Boyer avant le régional.

Ne pas oublier le site Internet de l'UMCV qui est un vecteur de communication et d'information et qui peut également être utilisé en permanence

CA de la FFCV

Jean Pierre Droillard a rejoint le CA de la FFCV

Jean Pierre à pris en charge deux dossiers très difficiles, la communication et la gestion du site de la FFCV.

Commission éducation populaire

Réunion trimestrielle

GIP Politique de la Ville

Réunion mensuelle

Président du conseil citoyen Marseille littoral Nord Ouest

Demande de subventions

Par « Les Amis du Festival CDLV" Mairie de Ventabren (1 000€) et la Communauté du Pays d'Aix en Provence (2 000€)

Atout Sud

Parution du N° 49 mai 2018

Parution du n° 50 Décembre 2018

Site UMCV

Mise à jour au fil de l'eau.

Ouverture de l'appel à formation.

Jumelage avec la Macédoine

Cette aventure avait pour objectif de faire un bout de chemin ensemble afin de mieux nous connaître, de mieux découvrir nos pays, nos régions respectives à travers des échanges culturels liés à notre passion commune le cinéma de courts métrages amateurs. Pour cela nous avons décidé des échanges réguliers de films, de revues (Atout Sud pour notre part), partager nos sites internet, de procéder à des échanges de participants à nos jurys, à nos rencontres.

Notre jumelage avec la Macédoine a vu tous ses objectifs atteints grâce à l'implication de tous notamment Jeanne, Vito, Guy et Robert cote UMCV et Aleksandra, Jelena, Mitze et Robert Jankuloski, cote Macédoine, merci à eux tous.

Il est donc temps de clore officiellement le jumelage car d'autres aventures arrivent, mais les échanges vont continuer, les graines semées avec nos amis Macédoniens promettent la venue pour toujours de très doux fruits de l'amitié.

Cotisations 2018

La remise sur la cotisation des nouveaux adhérents est reconduite. Pour les nouveaux adhérents de 2018, il est proposé de rembourser la totalité du reversement de la FFCV, soit 25 % de la cotisation fédérale ex pour 36 € le remboursement sera de 9 €.

La décentralisation en région du processus des adhésions 2018 a été faite non sans mal.

La défiscalisation des cotisation FFCV et club est possible. Elle a démarré très lentement dans certains clubs, mais de façon très efficace dans d'autres.

Nos adhésions sont passées de 102 en 2017 à 142 en 2018. 2019 devrait voir cette progression s'accroître (prévisions 168 adhésions).

Les clubs

L'UMCV s'agrandit avec les adhésions de 7 clubs sur 2 ans:

ACASP de St Paul de Vence,

A2PV des Pennes Mirabeau,

Le temps de vivre en Provence Marseille

le Centre socio culturel Del Rio de Marseille

Zap'ados des Pennes Mirabeau

En cours pour début 2019

La Maison pour tous de Marseille St Antoine

Vote du compte-rendu d'activités

Le rapport moral du Président Alain Boyer est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

4. RAPPORT FINANCIER

Le trésorier Claude Kies présente le rapport financier de l'année 2018. Il rappelle que le compte-rendu a déjà été diffusé à tous les présidents de l'UMCV. Ce rapport ne présente donc que les chiffres clés et les commentaires principaux.

Tous les documents justificatifs sont disponibles et consultables par n'importe quel membre de l'U.M.C.V. qui en manifeste le souhait.

Chiffres clés

ACTIF	COMPTES	2 018	2 017	ECART	%
Immobilisations incorporelles			0	0	
Immobilisations corporelles	21xx - 281xx		0	0	
Immobilisations financières			0	0	
Actif Immobilisé	Total (I)	0	0	0	
Stocks	3xxxxx				0
La Banque Postale Marseille St-Antoine Compte-courant	51400030	921	1 452	-531	-58%
La Banque Postale Marseille St-Antoine Livret A	51400040	3 083	3 060	23	1%
Actif Circulant et Disponibilités	Total (II)	4 004	4 512	-508	-13%
Charges constatées d'avance	Total (III)	0	0	0	100%
Total général de l'Actif	Total (I+II+III)	4 004	4 512	-508	-11%
PASSIF					
Capitaux propres		0	0	0	
Résultat de l'exercice	12000000	4 003	4 512	-509	-13%
Capitaux	Total (I)	4 003	4 512	-509	-13%
Provisions pour Risques et Charges	Total (II)	0	0	0	
La Banque Postale Marseille St-Antoine	51400030	0	0	0	
Dettes	Total (III)	0	0	0	
Produits constatés d'avance	Total (IV)	0	0	0	
Total général du Passif	Total (I+II+III+IV)	4 003	4 512	-509	-13%

Notre actif disponible en banque est de 4 003 €, qui se décompose en 921 € sur compte-courant (-509 € par rapport à 2017) et 3 083 € sur le livret qui a juste augmenté des intérêts pour 23 €.

Les immobilisations sont totalement amorties, ce qui explique qu'elles apparaissent pour un montant à zéro.

Le montant relativement important sur le compte-courant au 31/12 vient du changement de gestion des cotisations des clubs. En effet, le règlement à la FFCV est intervenu après le régional, de même que le reversement de la part régionale de 1 344 €.

C'est une situation un peu gênante, car il faut faire face aux dépenses alors qu'il n'y a pas de rentrée de cotisations, bien qu'elles ont été versées par les clubs. Heureusement que encore une fois, les Amis de FCDLV ont pu assurer la transition.

Compte de résultat

Le résultat d'exploitation global est de 4 004 €, en diminution de 508 €, soit -11% par rapport à 2017.

Comme la plupart des postes de dépenses et de recettes ont bougé, on peut constater que l'écart provient essentiellement du poste « Report ressources exercices antérieurs » qui a baissé de 542 €, soit -11%.

Suivi analytique

Recettes par destination	2 018	2 017	ECART	%
922100 Cotisations FFCV		0	0	
922200 Cotisations clubs (Reversés)	916	1 012	-96	-9%
922400 Autres recettes	23	68	-45	-66%
Recettes totales	939	1 080	-141	-13%

Dépenses par destination	2 018	2 017	ECART	%
Hors-Formations				
921100 Présidence		0	0	
921110 Trésorerie	60	213	-153	-72%
921120 Secrétariat			0	
921150 Réunion Inter-clubs	171	250	-79	-32%
921200 Charges pour la FFCV	230	419	-189	-45%
921300 Concours régional	198	240	-42	-18%
Sous-total hors-formations	659	1 122	-463	-41%
Formations				
921620 Stage "Ecriture de scénario"	788	500	288	58%
Sous-total formations	788	500	288	58%
Dépenses totales	1 447	1 622	-175	-11%

922900 Reprise excédents antérieurs	4 512	5 054	-542	-12%
Résultat net par destination	4 004	4 512	-508	-13%

Dans les recettes, les cotisations 2018 représentent 18 clubs et 0 individuels pour un total de 142 membres, soit 3 clubs et 41 membres en plus qu'en 2017. Si l'on tient compte du fait qu'il y a 41,25€ de 2017 ristournés en 2018, le total 2018 devient 957 € (916 + 41), et le total 2017 devient 971 € (1012-41).

La grosse augmentation de l'effectif se traduit donc par une petite diminution de 14 € (-1,4 %) en 2018 en raison des ristournes importantes. Mais nous attendons des retombées bénéfiques en production, notamment avec 3 nouveaux clubs comptant beaucoup de jeunes.

Les intérêts du Livret sont tristes à pleurer avec 23 €.

Globalement, toutes les dépenses hors-formation ont diminué de 41 %, alors que les dépenses de formation ont augmenté de 58%. Comme expliqué précédemment, la cause principale est que le reversement FFCV est arrivé après le régional, et les dépenses nécessaires au régional ont été assumées par les amis du FCDLV.

Dans cette représentation par destination analytique, on voit clairement la répartition de chaque poste en dépenses et recettes.

Présidence : Pas de frais directement affectés à la fonction. Les déplacements à Paris sont liés à la fonction, mais imposés par la FFCV. On les retrouve donc dans le compte « 921200 Charges FFCV ».

Trésorerie : Elle comprend les frais bancaires de 60 €, la mise à jour du logiciel comptable pour 25 € ainsi que les produits financiers pour 23 €.

Inter-clubs : L'UMCV a participé aux frais d'organisation de la réunion du Conseil d'Administration élargi pour 240 €.

Charges FFCV : Il y a 230 € de frais de déplacement d'Alain Boyer à Paris.

Régional : Différents frais tels que les coupes et la prise en charge des repas du jury pour 210 € compensés par une participation de la FFCV de 70 €.

La **formation** concerne la participation au stage d'écriture de scénario organisé par le Camap.

Cotisations : Il y a 1 344 € de cotisations, moins 428 € de ristournes aux clubs.

Rapport du vérificateur aux comptes

Lors de notre dernière Assemblée Générale, il n'y avait pas de vérificateur aux comptes et un appel aux bonnes volontés avait été lancé. Malheureusement, il n'y a pas eu de volontaire et c'est bien dommage.

Vote du bilan financier.

Malgré l'absence de compte-rendu de vérificateur aux comptes, le rapport financier du Trésorier Claude Kies est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

Merci aux clubs et ateliers pour leur confiance renouvelée.

Finalement, Jean-Jacques **BOUVAUT** se présente comme vérificateur aux comptes.

Il est coopté à l'unanimité des présents ou représentés.

5. QUESTIONS ET TOUR DE TABLE DES ATELIERS

Daniel Caracci (A2PV Les Pennes)

Il se plaint d'une communication difficile avec l'Unica pour inscrire des jeunes. Alain a fait remonter le problème. C'est Serge Michel qui est le délégué.

Après quelques négociations, Alain a obtenu du Président FFCV la délégation pour s'en occuper. Imane a enfin pu être inscrite.

Daniel demande s'il serait possible d'organiser les rencontres régionales dans sa ville « Les Pennes » ? Alain Boyer attire son attention sur la fait que le budget de l'UMCV ne représente qu'une partie du coût réel. Il faut ajouter le budget de l'atelier FDLV qui a été créé pour faire les Rencontres et bénéficier de subventions spécifiques. Il faut également prendre en compte les nombreuses aides gratuites de la municipalités, et on approche les 10 000 €.

Après, il faut être sûr que la municipalité pérennise la manifestation au fil des ans. A Ventabren, cela dure déjà depuis 10 ans, et cela perdurera au moins encore tant que la municipalité restera la même.

Daniel demande s'il serait envisageable d'organiser Unica en France ?

Alain Boyer répond que là aussi, cette organisation nécessite un gros budget et une cinquantaine de bénévoles.

L'effectif de l'atelier est passé de 6 à 18 adhérents. Daniel a été invité en Bulgarie, mais c'est aux mêmes dates que le régional. Il ne pourra donc pas aller en Bulgarie.

Georges Culpin (V2C Nîmes)

Comment assurer un local contre le vol pour des locaux détenus toute l'année ? Alain doit contacter un haut responsable GMF de l'ANS.

L'effectif est en hausse . Il est passé de 5 à 6. L'atelier a un tournage en cours en forme de conte. Par ailleurs, ils vont présenter un film en occitan sous-titré en français. L'AG fin janvier s'est bien passée. Un film sur les vendanges avait été présenté en 2018 et les membres avaient été déçus des commentaires. Après une auto-critique en club, les défauts ont été compris.

On a tourné un film comique a vocation politique et syndicale.

Odile Dalmont (Ciné Travelling Marseille)

Nous avons 10 adhérents. L'activité est calme et amicale. Le club fête ses 90 ans en 2019. Une fête va être organisée.

Jeanne Glass et Guy Capuano (ACC Salon)

Le club a reçu une demande de la ville de Grans pour encadrer un groupe de jeunes qui doit tourner un film sur Grans. Le film sera tourné dans les Cévennes. Le scénario n'est pas encore finalisé, mais cela pourrait devenir un hommage au maquis.

Comme tous les ans on fait un film avec l'école primaire.

Jean Luce (VCE Nîmes)

« Le club a tenu son assemblée générale fin janvier, l'ensemble des membres ont renouvelé leur adhésion. Nous avons entériné notre planning d'activité pour toute la saison, en plus de nos formations, plusieurs projets ont été décidés : la réalisation d'un nouveau court-métrage, la mise en place d'une formation pour l'utilisation du scanner de films huit et super huit, ce qui permettra aux membres de pouvoir transférer leurs films sur des supports numériques. Nous prévoyons aussi des formations sur les logiciels utilisés par le club. »

Michael Snurawa (Pays d'Apt en vidéo. Rustrel)

« Apt Vidéo » se porte très bien avec un rajeunissement des équipes. On a des nouveaux adhérents très actifs et on a engagé une formation de longue haleine. On a eu 4 membres qui ont participé au stage de Sète « Ecrire un scénario ». Alain est venu à Apt.

Il y a 2 formations en projet « Ecrire un scénario » le WE des 24/26 mai et 7/9 juin 2019 à Rustrel. avec Diane Bertrand, réalisatrice, scénariste et formatrice à la FEMIS, César du meilleur court métrage en 1992. L'autre est Jacques Mitsch sur la réalisation d'un court-métrage (juillet Août 2019). On fait des projections à l'OT, ainsi que dans les villages. Alain confirme la dynamique du club. Il encourage la formation qui peut être aidé financièrement sous certaines conditions.

Jean-Baptiste Miquel (CAB Boulouris)

On est près de 45, dans une structure multi-activités. La partie Vidéo compte 8 membres. Alain doit aller à Boulouris pour une journée de sensibilisation au jugement de films.

Jean-Pierre Droillard (CCC Cannes)

On est une quarantaine de membres. Cette année, le festival FICA n'aura pas lieu. Il arrêté pour un an. Cela redémarrera en 2020.

Claude Kies (C.A.V. Fos)

Le club n'a que 2 membres. Alain Berizzi présentera un film à Ventabren.

Gilles Monod (Camap Montpellier)

Effectif un peu en baisse. Certains demandent ce qu'apporte la FFCV . Alain pense qu'il faut mettre en avant un état d'esprit : Adhérer à un groupe, partager, participer. Si on veut uniquement des prestations il faut s'abonner à un prestataire de services.

Il y a des films en préparation, notamment des captations de spectacle.

La séance est levée à 16 H 30



Le Secrétaire de séance Claude Kies



Le Président Alain Boyer